Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20261104-261104B_AXE1_08-DE

DEL n°261104B_AXE1_08

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du

Bureau du 4 novembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatre novembre à 14h le bureau du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière s'est réuni dans la salle de réunion du 1er étage du centre d'éducation au territoire de Kerhinet à Saint-Lyphard, sur convocation du vingt-sept octobre et sous la présidence de Monsieur Éric Provost, délégué de la communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire et président du syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière.

Délégués présents ou représentés :

MM. Cochy, Demarty, Louvrier (en visioconférence), Perrard, Provost (+ pouvoir de M. Dumez), Séchet (+ pouvoirs de MM. Bessière et Fréour).

Délégués absents non représentés :

Mme Porcher.

MM. Clobert, Guihéneuf, Lequerré, Octor.

Secrétaire de séance : M. Cochy

Pollinisateurs sauvages 2027-2028 : mise à jour du plan de financement

Vu *la charte du Parc naturel régional de Brière et notamment ses mesures 1.3.3 « Favoriser la conservation de la biodiversité ordinaire » et 2.1.3 « Préserver et valoriser une agriculture au service de la biodiversité » ;*

Vu *la délibération du bureau du Parc naturel régional de Brière en date du 9 septembre 2026 de demande de subvention au Fonds Vert pour ce projet ;*

Considérant *le projet « Pollinisateurs sauvages et prairies naturelles » de 2024-2026 ;*

Le président rappelle l'objet de ce projet :

Présentation du projet Pollinisateurs sauvages

Le projet **"Pollinisateurs sauvages 2027-2028"** vise à poursuivre et approfondir la mobilisation des communes autour de la préservation des insectes pollinisateurs initiée grâce au projet « Pollinisateurs sauvages et prairies naturelles » de 2024-2026. Il a pour but d'améliorer la conservation des pollinisateurs dans les espaces urbains, périurbains et dans les zones humides à travers des actions de conservation, restauration, sensibilisation et d'amélioration des connaissances.

Les objectifs sont :

1. Conserver les pollinisateurs sauvages dans les zones urbaines et périurbaines
2. Sensibiliser et communiquer auprès des acteurs du territoire
3. Améliorer les connaissances des pollinisateurs dans les marais de Brière et identifier des pistes de restauration

.../...

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 044-254400955-20261104-261104B_AXE1_08-DE

Mise à jour du plan de financement

Le président rappelle que les actions ont été présentées lors du Bureau du Parc du 9 septembre 2026. Le pré-dépôt du dossier de demande de subvention a permis de préciser les modalités d'accompagnement financier de l'État dans le cadre du Fond Vert. Le soutien financier obtenu au titre du Fond Vert est finalement de 163 000 € au lieu de 203 768 €.

En parallèle, **le président propose** de solliciter le soutien financier de la Région Pays de la Loire à hauteur de 19 019 € dans le cadre du Contrat de Parc.

Ainsi, le plan de financement a été actualisé. Il est présenté ci-dessous :

Postes de dépenses	**Montant**
Ingénierie	88 733,33 €
Frais indirect (15 %)	13 310,00 €
Travaux (génie écologique et aménagement panneaux de communication)	70 000,00 €
Formation (rémunération d'intervenant·es)	3 000,00 €
Communication (supports de communication et outils pédagogiques)	15 000,00 €
Stage M2 6 mois (indemnités)	4 000,00 €
Inventaires (**commande publique en 2026 et mise en oeuvre opérationnelle en 2027**)	50 000,00 €
Matériel de terrain et laboratoire	2 000,00 €
Total	**246 043,33 €**

Poste de recettes	**Montant**
Parc naturel régional de Brière	49 024,33 €
Fonds Vert	163 000,00 €
Autres financeurs	30 542,00 €
Région Pays de la Loire	19 019,00 €
Communes	15 000,00 €
Total	**246 043,33 €**

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du Parc décident à l'unanimité, par vote à main levée, d'autoriser le président :

- **à solliciter une subvention de 163 000 € pour ce projet dans le cadre du Fonds Vert ;**
- **à signer tout document permettant la mise en œuvre du projet.**

Parc naturel régional de Brière
Centre administratif
Ile de Fédrun
214, rue du Chef de l'Ile
44720 Saint-Joachim
Tél. : 02.40.91.68.68
Fax : 02.40.91.60.58
e.mail : info@parc-naturel-briere.fr

Eric PROVOST
Président du SM Parc Naturel Régional Brière
9 nov. 2026

Le président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.